

Pôle « petite enfance » - L'îlot Bambins

2 rue du professeur Abel Minard

89700 TONNERRE

03 86 55 10 52

lilotbambins@cctonnerrois.fr



PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE PÔLE PETITE ENFANCE « L'îlot Bambins »

Gestionnaire :
Communauté de Communes du Tonnerrois
2 Avenue de la gare
89700 TONNERRE
03 86 55 39 41
administration@cctonnerrois.fr

Partenaires :



SOMMAIRE

Page 3	Préambule
Page 3	Valeurs
Page 3	Objectifs
Page 4	Organisation et normes de fonctionnement
	Modalités d'accueil
	Conditions d'admission
	Les locaux
Page 5	L'hygiène
Page 7	La sécurité
	La santé
Page 8	Les besoins physiologiques
	L'alimentation
	Des bébés
	Des moyens
	Des grands
Page 9	Le sommeil
Page 10	L'acquisition de la propreté
Page 11	Les sorties
	L'aménagement de l'espace
Page 11	Equipe de professionnels
Page 11	Place et participation des parents
Page 13	Communication
Page 14	Accueil des enfants
	Période d'adaptation
	Système de référence
Page 17	Les apprentissages
	- L'autonomie
	- La socialisation
Page 18	L'enfant en situation de handicap
Page 19	Les sections
	- Bébés
	- Moyens
	- Grands
Page 23	Travail de partenariat
Page 24	Evaluation de ce projet
Page 25	Annexes
	- Fiche de rythme
	- Fiches de poste

LE PROJET ÉDUCATIF et PEDAGOGIQUE

Préambule

Ce lieu est un lieu d'accueil pour les enfants qui viennent pour la journée ou seulement quelques heures, un lieu de travail pour les professionnelles et un lieu d'accueil, d'écoute, de séparation et de retrouvailles pour les parents.

Ce projet est le fruit d'une réflexion de l'équipe de professionnelles qui s'engagent à le faire vivre de façon harmonieuse.

Cette structure est nouvelle puisque auparavant il existait deux crèches, l'une associative, l'autre municipale et deux équipes qui ne travaillaient pas de la même façon bien que les valeurs étaient identiques dans les deux structures.

La réflexion menée par les équipes vise une évolution vers un lieu de vie nouveau et d'épanouissement pour les enfants, les professionnelles et les parents.

Ce projet est évolutif, le faire vivre amènera vraisemblablement d'autres réflexions en terme d'évolution de l'aménagement de l'espace, des valeurs et des méthodes de travail.

VALEURS

Respect des enfants et des adultes

Respect de chaque personne dans ses convictions, ses croyances, ses différences

Respect des jouets, des règles

Politesse

Valeurs éducatives : laisser l'enfant évoluer à son rythme

Disponibilité et écoute

Discretion afin de maintenir le lien de confiance

Cohésion d'équipe

OBJECTIFS

- Assurer le bien être, la sécurité physique et affective des enfants,
- Favoriser leur développement psychomoteur, sensoriel et affectif,
- Développer la socialisation et préparer à l'autonomie,
- Préparer l'enfant à la séparation d'avec son parent tout en maintenant la continuité du lien entre la structure et la maison,
- Organiser l'accueil des enfants porteurs de déficience par un Projet d'Accueil Individualisé, en lien avec le service de PMI,
- Ouvrir sur l'extérieur avec montage de micro projets.

Modalités d'accueil :

Le Multi accueil « l'îlot bambins » est géré par la Communauté de communes du Tonnerrois (CCT) depuis le 1^{er} août 2013 puis au 1^{er} janvier 2014 par la CC « Le Tonnerrois en Bourgogne ». Il est agréé par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil général de l'Yonne pour 40 places. Les enfants pourront être accueillis de deux mois ½ à 4 ans.

Lorsque l'enfant est atteint d'une maladie chronique ou un handicap il peut être accueilli jusqu'à ses 6 ans après signature d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Le Multi accueil propose trois types d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence conformément au règlement de fonctionnement dont les parents ont pris connaissance lors de l'inscription de l'enfant.

La structure sera fermée une semaine à Noël et une semaine à Pâques et trois semaines en août au moins la première année ; un sondage sera réalisé au cours de la première année auprès des familles afin de répondre au mieux à leurs demandes.

Conditions d'admission :

Les parents inscrivent leur enfant auprès de la responsable du Relais, qui gère l'ensemble des demandes. Ces dernières sont ensuite examinées par la Commission d'attribution des places qui se réunit une fois par mois.

Les parents sont informés par écrit de la décision prise.

L'inscription définitive au Multi accueil se fait sur rendez vous auprès de la directrice ou son adjointe.

Les parents peuvent être en activité professionnelle ou au chômage, être en difficultés sociales, en parcours d'insertion, en suivi médical ; quelles que soient leurs conditions nous accueillons les enfants sans distinction aucune.

Les locaux :

Le Multi accueil « L'îlot bambins » accueille les enfants sur 3 sections d'âge : Bébé, moyens, grands.

Les sections des moyens et des grands disposent d'une salle de jeux, d'un dortoir et d'un réfectoire et un espace de change et de toilettes à hauteur d'enfants.

La section des bébés possède une salle d'éveil, un dortoir et une biberonnerie ainsi qu'un point change, toilette.

En plus de ces unités de vie plusieurs espaces seront partagés par les sections et le Relais assistantes maternelles à savoir :

- une salle de motricité dans laquelle les enfants seront accueillis de 7h30 à 8h30 et de 17h00 à 18h30. Les bébés sont accueillis directement dans leur section.
- Une salle de jeux d'eau pour la manipulation
- Une salle d'activités pour tout ce qui est peinture, collage, pâte à sel etc...
- Une salle de réunion qui servira également au médecin de l'établissement ainsi qu'au personnel
- Une cuisine dans laquelle les repas des enfants sont préparés conformément à la réglementation en vigueur. Démarche HACCP.
- Une buanderie pour l'entretien du linge
- Un local à poussettes pour les parents venant à pied
- Un extérieur aménagé.
- Un relais parents assistantes maternelles.
- Bureau de la directrice.

L'hygiène :

De nombreuses mesures d'hygiène sont prises quotidiennement au pôle enfance. Une personne assure à temps plein l'entretien des locaux et de la cour extérieure.

Elle utilise pour se guider des *protocoles* qui ont été écrits par la directrice, et l'infirmière.

Les protocoles :

Protocole d'entretien des locaux, du matériel et des jouets.

Il explique la méthode, les produits à utiliser et la fréquence de nettoyage :

- des sols
- des vitres, portes, étagères.
- des tables et matelas de change, lavabos, toilettes, poubelles...
- des jouets intérieurs et extérieurs
- des tapis
- des tables chaises, transats...
- des lits, matelas

Il comprend un planning des tâches d'hygiène à accomplir tous les jours de la semaine.

Protocole d'utilisation des produits d'entretien utilisés.

Il comprend une fiche technique pour chaque produit utilisé avec :

- son nom
- sa dilution

et son mode d'opération précis.

Nous utilisons le plus de produit à utilisation pure, seul le produit pour le sol est à diluer par l'agente d'entretien.

Plan de nettoyage et de désinfection.

Il s'agit de tableaux reprenant chaque pièce de la structure avec les différentes parties à nettoyer, leur fréquence de nettoyage. L'agente d'entretien doit signer les cases correspondant aux parties nettoyées dès qu'elles sont faites.

Circuit propre/sale du linge.

La cuisinière est chargée d'entretenir le linge de la structure. Elle dispose d'une lingerie comprenant une machine à laver, un sèche-linge et des placards.

Elle récupère le linge dans les 3 salles de bain des sections, dans un panier à linge à roulettes et met les machines en route. Lorsque le sèche-linge a terminé, elle plie le linge, en rapporte dans les sections et range le complément dans les placards. Elle effectue ce travail le matin à l'arrivée puis l'après-midi.

Circuit alimentaire.

La cuisinière dispose d'une porte donnant sur l'extérieur. Toutes les livraisons alimentaires se font par cette porte, ainsi que la sortie des poubelles de cette pièce. La cuisinière dispose d'une pièce de rangement des aliments comprenant un réfrigérateur, un congélateur, des placards et des rayonnages.

La cuisinière, l'infirmière et la directrice ont préparé un **protocole d'hygiène alimentaire.**

Il comprend :

- la tenue de travail de la cuisinière
- le réfrigérateur
- la décongélation
- le traitement des produits crus
- la conservation des plats préparés
- le contrôle des températures
- le plan de travail
- la procédure de conservation des plats témoins
- les contrôles HACCP
- le nettoyage et la désinfection de la cuisine
- la gestion des déchets ...

L'espace biberonnerie.

Les professionnelles qui travaillent dans la section des bébés ont en charge le nettoyage et la désinfection des biberons.

La biberonnerie est indépendante, elle est équipée d'un réfrigérateur, d'un stérilisateur à vapeur, de sèche biberons, de chauffe-biberons et d'un placard de rangement.

Les professionnelles se vêtissent d'une blouse jetable pour entrer dans cette pièce.

Normes d'hygiène pour le personnel, les intervenants extérieurs et les parents.

Les professionnelles de la structure prennent quotidiennement des mesures d'hygiène.

Elles portent des chaussures réservées au multi-accueil.

Elles se lavent les mains avec un savon anti-bactérien très régulièrement:

- avant de prendre un bébé
- avant de préparer un biberon ou de servir un repas
- avant et après chaque change
- après avoir mouché un enfant ...

Certaines vaccinations sont obligatoires pour leur entrée au multi-accueil.

Les stagiaires respectent les mêmes mesures d'hygiène.

La cuisinière porte une blouse et une toque qu'elle change chaque jour.

L'agente d'entretien porte également une blouse.

Les parents sont les bienvenus dans les salles d'éveil à condition d'enfiler des sur-chaussures.

La Sécurité :

Le port des bijoux est strictement interdit, et plus particulièrement les chaînes ainsi que les chaînettes de tétines et les barrettes à cheveux dans un souci de sécurité de l'enfant.

Aucune réclamation ne pourra être formulée pour perte ou détérioration.

Le portail d'entrée est équipé d'un interphone afin de mieux surveiller les allées et venues. Chacun doit être très vigilant quant à l'ouverture des portes de sections.

Il est essentiel de bien les refermer derrière soi, pour la sécurité des enfants.

Les parents sont responsables à l'intérieur de la structure du comportement des aînés.

Le pôle enfance est équipé d'extincteurs qui sont contrôlés une fois par an et de détecteurs de fumée. Un plan d'évacuation des locaux est affiché dans le hall d'entrée.

L'ensemble des professionnelles a effectué une formation sur l'évacuation des locaux en cas d'incendie et sur l'utilisation des extincteurs. Des remises à niveau sont pratiquées régulièrement.

Tout le matériel utilisé dans la structure est aux normes anti-feu et est acheté auprès de prestataires spécialisés.

Les modalités d'intervention en cas d'urgence.

Les professionnelles de la structure disposent d'un protocole d'urgence leur expliquant les conduites à tenir dans certaines situations particulières.

Ce protocole a été réalisé par le médecin et l'infirmière du pôle, il leur a été expliqué par ces derniers lors d'une réunion. Ce protocole contient la conduite à tenir en cas de :

- Chute d'un enfant
- Electrocutation
- Coup de chaleur
- Brûlures
- Plaies simples
- Perte de conscience
- Inhalation de corps étranger
- Prise de médicaments
- Etouffement dû à un corps étranger, obstruant la trachée
- Fièvre
- Convulsion
- Erythème fessier

Ce protocole est rangé dans le bureau des directrices et peut être consulté à tout moment.

Les professionnelles ont reçu une formation aux premiers secours, qu'elles remettent à jour régulièrement.

Les parents à l'arrivée de l'enfant, remettent à la directrice et à la personne qui assure sa continuité une autorisation de faire transporter leur enfant à l'hôpital de Tonnerre en cas d'urgence et une autorisation d'intervention chirurgicale.

Les numéros d'urgence: SAMU, pompiers, médecin du pôle, centre anti-poison sont affichés dans le hall d'entrée et dans chaque section.

Les parents sont immédiatement avertis en cas de problème particulier ou de blessure.

Toutes les modalités ont été décrites dans le règlement de fonctionnement à voir en annexe.

LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES

L'alimentation :

Les professionnelles répondent aux besoins alimentaires des enfants tout au long de la journée. Deux repas sont servis : le déjeuner de midi et le goûter.

Ils sont préparés sur place par une cuisinière dans une cuisine spacieuse et fonctionnelle, qui répond aux normes d'hygiène imposées par les services vétérinaires.

Elle a par souci premier la qualité des repas qu'elle confectionne.

Elle joue un rôle dans l'accompagnement des enfants à la nutrition.

L'infirmière de la structure l'aide à élaborer des menus variés et équilibrés qui tiennent compte des saisons.

La plupart des plats servis sont cuisinés sur place : purées, compotes, parfois même des yaourts.

Le repas des bébés :

Les professionnelles respectent le rythme propre à chaque enfant. Elles les nourrissent à la demande, dans la salle d'éveil, sur les genoux ou dans un transat. Une professionnelle ne fait manger qu'un seul enfant.

Elles disposent d'une biberonnerie dans la section, ce qui leur permet de préparer les biberons sur place au fur et à mesure des besoins. Le lait maternisé dont le nom de la marque pourra être porté à la connaissance des parents sur demande auprès de la Directrice est fourni par le pôle enfance. Les parents qui préfèrent une autre marque peuvent l'apporter.

Les mamans qui allaitent sont les bienvenues dans la section à tout moment de la journée. Deux fauteuils d'allaitement y sont installés pour un plus grand confort.

Elles peuvent aussi apporter leur lait qui sera conservé au réfrigérateur ou au congélateur, selon le protocole de conservation du lait maternel, de la structure.

La diversification alimentaire s'effectue en concertation avec les parents, progressivement et au rythme de l'enfant. Nous laissons au parent le soin d'introduire un nouvel aliment à la maison avant de le proposer dans la structure.

Le repas des moyens :

Les enfants disposent d'un réfectoire dans leur section. A 11h30 ceux qui savent manger seuls s'installent autour d'une table, sur des chaises avec ou sans accoudoirs.

Une professionnelle leur sert le repas apporté par la cuisinière sur un chariot. Elle aide les enfants à manger, dans un climat très convivial.

Les enfants qui ne sont pas encore autonomes mangent les uns après les autres dans le réfectoire également avec les deux autres professionnelles de la section. Leur ordre de passage est déterminé en fonction de l'heure à laquelle ils ont déjeuné.

L'éducatrice de jeunes enfants joue dans la salle d'éveil, avec les enfants afin de mieux les faire patienter, en attendant leur tour.

Le repas des grands :

Les enfants disposent d'un réfectoire dans leur section.

A 11H30 ils s'installent à table accompagnés des professionnelles de leur section. La cuisinière leur apporte le repas sur un chariot.

Le repas est une période d'apprentissage (règle de politesse, connaissance du vocabulaire...).

Il implique des règles de vie et d'hygiène (lavage des mains...).

Il impose la patience (attendre son tour...).

L'enfant découvre les goûts, les couleurs, les textures, ceci afin de lui donner envie sans jamais le forcer.

Les professionnelles peuvent tenir compte de certaines convictions. Si les parents en font la demande, certaines denrées pourront être supprimées par contre il ne sera rien donné en compensation. La famille devra rééquilibrer le repas du soir. En cas d'allergie alimentaire, si le régime n'est pas trop contraignant, il peut être préparé sur place. Chaque cas sera étudié lors d'une rencontre médecin/directrice/parent/professionnel et un Projet d'Accueil Individualisé sera rédigé.

Notre cuisinière prépare aussi des régimes particuliers en cas de troubles digestifs (diarrhée, constipation...).

Le sommeil :

Le sommeil est essentiel à l'enfant. Il est indispensable tant pour la récupération de la fatigue physique et nerveuse que pour les fonctions mentales et psychiques comme la mémorisation et l'apprentissage.

Chez les bébés :

Cette section dispose d'un dortoir comprenant dix lits à barreaux. Les enfants dorment toujours dans le même lit, ce qui est plus sécurisant pour eux, et à leur demande. Les professionnelles observent les enfants afin de repérer leurs besoins de sommeil et les coucher dès que c'est nécessaire...

Elles restent présentes dans le dortoir le temps de l'endormissement puis surveillent très régulièrement par passage toutes les dix minutes.

Le gestionnaire fournit et entretient les draps et les gigoteuses.

Les enfants dorment avec leurs tétines, doudous.

Nous respectons le rythme de l'enfant, nous ne le réveillons pas.

Pour des raisons de sécurité, nous ne couchons pas les enfants sur le ventre; nous n'utilisons ni oreillers, ni tours de lits.

Chez les moyens :

Eux aussi disposent d'un dortoir de 15 lits ; ils sont couchés en fonction de leurs besoins ; l'équipe met en place un rituel d'endormissement afin d'apporter une certaine sécurité aux enfants : doudous, tétine, musique douce.

Petit à petit, l'endormissement tendra vers un rythme plus collectif. (Couchages l'après midi, dans la section des grands...) ; là aussi avec passages toutes les 10 minutes des professionnelles.

Chez les grands :

La section des grands dispose d'un dortoir comprenant 15 matelas au sol.

Les enfants sont toujours installés à la même place avec tétines, doudous.

Après le repas, ils se déshabillent et rangent leurs vêtements dans un petit seau prévu à cet effet, qu'ils placent au pied de leur lit. Nous leur racontons une ou deux histoires puis nous allumons une musique douce (rituel de l'endormissement).

L'adulte est présent dans le dortoir pour permettre à l'enfant de s'endormir en toute sécurité, comme chez les bébés et les moyens, l'enfant ne sera pas réveillé. Si sa sieste se prolonge, il sera surveillé très régulièrement.

Nous respectons le rythme de l'enfant, nous ne le réveillons pas.

Pour des raisons de sécurité, nous ne couchons pas les enfants sur le ventre; nous n'utilisons ni oreillers, ni tours de lits.

Si un enfant a besoin de dormir le matin, il a la possibilité de le faire.

Les draps et couvertures sont fournis et lavés par le multi-accueil. En hiver les parents peuvent apporter un pyjama s'ils le souhaitent.

Acquisition de la propreté :

Dans ce domaine, nous respectons le développement naturel de l'enfant. Lorsque les professionnelles remarquent que l'enfant manifeste de l'intérêt par rapport à ses sphincters, ils vont l'accompagner en lui faisant des propositions qui correspondent à leur intérêt.

Nous pensons qu'il ne faut pas compliquer pour l'enfant cette acquisition d'autant que la demande parentale peut être différente.

Pour les bébés :

Tout petit des changes réguliers au cours de l'accueil permettent au bébé de ressentir le plaisir d'être propre et de partager un temps privilégié avec l'adulte référent autour du soin donné.

Pour les moyens :

Au cours du change les adultes nommeront les parties du corps et tenteront de susciter la coopération de l'enfant.

Pour les grands :

Quand l'enfant s'intéressera à ce qu'il a dans la couche, la professionnelle lui parlera de l'habitude des grands de faire dans les toilettes ou sur un pot.

Afin d'investir pleinement l'enfant dans ce moment important, les changes se feront debout pour l'urine. Ainsi, l'enfant est invité à enlever sa couche, à la déposer dans la poubelle. S'il le souhaite, le pot lui sera proposé. Si l'enfant refuse de s'asseoir sur le pot, sa décision sera respectée. Comme pour toute acquisition, il faut attendre que l'enfant soit prêt et que la décision soit la sienne. On voit trop d'enfants mis sur le pot systématiquement, sans accompagnement verbal, au moment où se profile l'entrée à l'école maternelle. Or cette stratégie ne peut pas aboutir sans un accompagnement de l'adulte, expliquant à l'enfant ce qu'on attend de lui, sans le forcer. De même que l'on ne demande pas à un bébé de 6 mois de marcher, on ne peut demander à un enfant de 2 ans d'être propre au moment choisi par les adultes.

Devenir propre ne résulte pas d'un « dressage » mais bien d'une maturation physiologique, intellectuelle et affective ce qui se situe aux environs de deux ans et demi mais cela reste variable selon chaque enfant. Ce dont l'enfant a besoin c'est de sentir que les adultes ont confiance en ses capacités.

Sorties :

Sorties à l'extérieur : Les sorties sont proposées aux enfants. Par mesure de sécurité la norme est de 1 adulte pour deux enfants. Nous pourrions aussi profiter du jardin intérieur.

Sortie de la section : Les enfants ont la possibilité d'aller d'une salle à l'autre toujours accompagnés en fonction des activités proposées. Mouvements vers la salle de jeux d'eau ou de motricité ou d'activités manuelles.

En fonction de l'âge des enfants, de la fratrie présente dans l'établissement, des activités ponctuelles, certains enfants peuvent être amenés à aller d'une section à l'autre accompagnés d'adultes.

Aménagement de l'espace :

L'espace est aménagé en fonction de l'âge des enfants et de leur degré de développement. Des modules sont installés ou pas en fonction du rythme de chacun.

Des passerelles intersections sont envisagées sur des temps ponctuels.

EQUIPE DE PROFESSIONNELLES

Les enfants sont pris en charge par une équipe pluri professionnelle de la petite enfance conformément à la réglementation en vigueur. L'équipe travaille dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité au sein de la structure. Elle répond aux besoins quotidiens des enfants et organise les activités d'éveil en fonction de leur âge.

Fiches de poste à voir en annexe.

Chaque membre du personnel est évalué une fois par an et les objectifs professionnels redéfinis.

L'équipe bénéficie de stages de formation CNFPT afin de perfectionner sa pratique.

Des réunions d'équipe ont lieu régulièrement afin d'harmoniser les pratiques et d'échanger sur les projets de service.

PLACE ET PARTICIPATION DES PARENTS DANS LA VIE DU MULTI ACCUEIL

La question de la place des parents dans la structure amène aussi celle des professionnelles avec les enfants, autrement dit on peut envisager les trois partenaires (enfants, parents, professionnels) sous la forme d'un triangle qui les relie entre eux. Tout projet doit donc prendre en compte ces trois acteurs pour que ce lieu d'accueil soit réellement de qualité et pas seulement dans les écrits mais dans les actes quotidiens.

Il s'agit de favoriser dans ce lieu le bien être, les besoins, les compétences de ces trois acteurs.

HISTORIQUE DES STRUCTURES

La crèche des « Coccinelles » était une structure à gestion parentale et de par sa définition les parents participaient à la vie de la structure et avaient de nombreuses tâches

Au multi accueil «A petits pas » le soutien à la parentalité a toujours été le moteur des actions en direction des parents.

Outre les moments conviviaux comme les fêtes (Noël, carnaval, fête des familles, fête de fin d'année ...) la crèche possédait un conseil de crèche avec des parents élus.

Afin de permettre le dialogue et la transmission des informations, les parents sont invités à amener les enfants à l'intérieur de leur section afin de rencontrer la professionnelle référente.

La question de la place des parents est à aborder sous l'angle du PARTENARIAT :

- partenariat parents / professionnels
- partenariat parents entre eux
- partenariat autour des parents

PARTENARIAT PARENTS / PROFESSIONNELLES

Cela débute dès le premier accueil, il s'agit d'aider le parent à anticiper la séparation. De la réussite de ce travail dépendra la confiance que le parent accordera à la structure et de ce fait du bien être de l'enfant dans la crèche. L'enfant, dès son plus jeune âge ressent les angoisses de sa maman et le professionnel doit pouvoir accompagner la famille afin qu'elle puisse verbaliser ses émotions.

Au cours de la période d'adaptation le travail de confiance va se construire petit à petit pour conduire à un véritable partenariat parent / professionnels autour de l'enfant. Pour cela, chaque professionnelle de la structure a en tête que le parent est le premier éducateur de l'enfant. La professionnelle n'est pas là pour juger le parent car chacun élève son enfant en fonction de sa propre histoire, de son origine socio culturelle et avec les moyens qui sont les siens. C'est à la professionnelle à s'adapter à chaque enfant et donc à chaque famille dans le plus grand respect.

Une fois l'accueil mis en place, des projets peuvent voir le jour afin de favoriser ce partenariat parents/enfants/professionnelles.

Cela peut être :

- des ateliers enfants/parents Un parent viendra animer un atelier pâtisserie, terre, chants ou autre en fonction de ses savoir faire et de sa disponibilité. L'expérience nous montre que l'enfant est très fier de voir son parent avec les autres enfants et en général le groupe d'enfants est attentifs à cette nouvelle situation.

- Les fêtes : moments conviviaux par excellence qui permet également d'entretenir du lien social entre les familles. On fêtera Noël, la fin de l'année, les familles, carnaval etc... autant d'occasions de partager des moments tous ensemble

- création d'un livret d'accueil avec les familles elles mêmes. En effet, pour que les parents soient rassurés et confiants les professionnels doivent être en mesure d'explicitier le mieux possible la manière dont ils vont s'occuper de l'enfant. Il faut communiquer au maximum. A l'écoute des parents, les professionnels pourront noter ce qui semble important de reprendre par écrit pour les futurs parents du multi accueil.

- Le projet d'établissement devra être expliqué aux parents par des réunions en début d'année.

PARTENARIAT DES PARENTS ENTRE EUX

- conseil de crèche

Le pôle petite enfance poursuivra le travail impulsé par les deux structures pré existantes à savoir création d'un conseil de parents dans lequel des parents élus représenteront l'ensemble des familles pour une concertation de tous les projets du pôle.

- groupe de parole de parents

Dans l'avenir proche un groupe de paroles de parents pourra se créer.

Le groupe de parole est un mode privilégié de soutien à la parentalité. C'est un lieu convivial où chaque parent s'exprime librement, fait part de ses expériences, de son ressenti face à une situation ou à un problème. Chacun peut y trouver du réconfort, du soutien et peut éviter l'isolement que connaissent certaines familles.

Ce groupe pourra se réunir soit une fois par quinzaine soit mensuellement en fonction des disponibilités des parents intéressés. De plus la connaissance des parents entre eux peut leur permettre des échanges de services indispensables dans la vie d'aujourd'hui où le réseau familial n'est pas toujours sur place (c'est le cas des enseignants, notamment).

PARTENARIAT ATOUR DES PARENTS

Il s'agit là des partenariats entre structures et autres professionnels différents autour des problématiques familiales de plus en plus transversales.

EVALUATION DU DEGRE DE SATISFACTION DES PARENTS :

Au cours de l'évaluation de ce document de travail il conviendra de se poser la question suivante : Les parents sont-ils bien associés à la vie de la crèche. Pourrait-on faire mieux ? Comment ?

Chaque année, il conviendra de proposer un questionnaire aux familles pour analyser leur degré de satisfaction. Les familles seront également interrogées pour fixer les dates de congés d'été.

Ceci est d'ailleurs préconisé par la nouvelle Prestation de Service Unique (P.S.U). Une urne pourra être installée dans le hall d'entrée pour que les parents y déposent leurs suggestions de façon anonyme.

COMMUNICATION

- Avec les familles :

Outre les documents affichés dans le hall d'entrée ou sur les portes des sections, la communication au quotidien se fera oralement. D'une part parce que certaines familles n'ont pas accès au français écrit et d'autre part parce qu'il est important que l'enfant entende les échanges le concernant entre ses parents et les professionnelles. Ils se situent dans une continuité indispensable à l'épanouissement de l'enfant.

- A l'intérieur de l'équipe :

Le cahier de transmission est l'outil primordial de communication entre les membres d'une même section.

En effet, la professionnelle qui arrive l'après midi a besoin pour se situer dans la continuité énoncée plus haut de lire ce qui s'est passé en son absence car elle pourra ainsi en reparler avec l'enfant et travailler le lien. Ce cahier appartient à l'équipe et le parent n'y a pas accès.

Des réunions d'équipe sont également indispensables pour la circulation de la parole en l'absence des enfants : les enfants n'ont pas besoin d'entendre les remarques, les interrogations le concernant ou concernant son parent. De même qu'il a besoin pour sa sécurité affective de sentir une unité par rapport aux règles notamment.

Ceci ne peut se réaliser que grâce à des espaces d'échanges au sein de l'équipe de professionnelles.

Il est à envisager des réunions deux fois par mois à l'intérieur d'une section et d'une rencontre par trimestre toutes sections confondues. Se pose la question de la concrétisation de ce dispositif dans la mesure où l'équipe fonctionne en horaire de demi-journées.

Il serait souhaitable d'avoir le renfort d'une psychologue au moins au moment de la journée pédagogique qui aura lieu 1 à 2 fois par an.

La période d'adaptation :

Définition

La période d'adaptation annonce l'arrivée d'un enfant au sein de la structure. Elle permet à l'enfant et à son parent de se familiariser avec les lieux de vie et les professionnelles : appropriation progressive des repères matériels et humains qui contribuent à la sécurité affective de l'enfant.

Cette période d'adaptation est importante dans le développement affectif de l'enfant ; elle est donc réfléchie en équipe.

Au sein du multi accueil, la fréquence et le temps des périodes d'adaptation ne sont pas définis mais flexibles afin de répondre aux besoins de chaque enfant et de chaque parent : individualisation et personnalisation des périodes d'adaptation selon les besoins.

Dès l'inscription confirmée les temps d'adaptation sont organisés.

Cependant, l'adaptation est rythmée par trois temps forts

1. Le premier rendez-vous avec la responsable de la structure en présence ou non de l'enfant.
2. Les différents temps avec la professionnelle référente de l'enfant (selon la tranche d'âge)
3. Les premiers temps de séparation où l'enfant va s'adapter à la vie de la structure.

1 – Le premier rendez-vous avec la directrice de la structure

Ce contact avec le parent est important car il permet l'élaboration d'une relation de confiance. Le parent ne connaît rien de la structure. Il découvre les lieux et le personnel.

Ce premier accueil dans la structure est le début de l'histoire de l'enfant dans ce nouveau lieu.

La directrice va être dans l'écoute empathique du parent, tout en informant le parent du fonctionnement de la structure.

Le parent sera invité à découvrir la structure, les différents lieux de vie ainsi que les professionnelles présentes, et ce, durant une petite visite guidée. Puis, selon le temps et la disponibilité du parent, la directrice débutera un premier entretien plus formel au bureau pour commencer l'inscription de l'enfant au sein de la structure.

Durant ce premier entretien, la directrice va pouvoir s'informer de façon plus approfondie sur :

- L'âge de l'enfant concerné,
- Les demandes et les besoins des parents : jours et tranches horaires où les parents sont intéressés,
- Les valeurs éducatives qui amènent les parents à confier leur enfant à cette structure,
- Le choix ou non de ce mode de garde en collectivité (les parents n'ont pas toujours le choix et donc appréhendent de façon différente l'inscription au sein de la structure),

La directrice peut ainsi informer les parents des conditions d'admission de l'enfant en structure de la petite enfance au sein d'une collectivité. Divers documents sont demandés aux parents.

2 – Les différents temps avec la professionnelle référente de l'enfant (selon la tranche d'âge).

L'équipe libère la professionnelle référente afin qu'elle soit entièrement disponible pour les parents et que l'échange soit individualisé. Elle recueille toutes les informations nécessaires concernant l'enfant afin de mieux le connaître et de répondre au mieux à ses besoins psychoaffectifs.

Chaque professionnelle se sert de moyens, de supports, d'outils afin de garder un suivi écrit de l'enfant dans la vie de la structure.

Des questions précises seront posées concernant :

- L'alimentation (les repas),
- Le sommeil,
- Les rituels et les rythmes de l'enfant (habitudes), rituels d'endormissement, doudou ou tétine...etc.

Afin de faire un suivi individualisé des enfants et de leurs familles, des classeurs sont utilisés par groupe d'âge (petits, moyens, grands). Des annotations sont ainsi faites sur le temps de l'enfant passé au sein de la structure et ce afin de mettre en valeur l'évolution du développement de l'enfant et d'ajuster ainsi les prises en charge des professionnelles.

Le nombre de ces différents temps avec la professionnelle n'est pas préétabli mais dépend des besoins de l'enfant et de ses parents.

3 – Les premiers temps de séparation où l'enfant va s'adapter à la vie de la structure.

Après les différents temps passés avec l'enfant, les parents et la professionnelle, des séparations sont mises en place. L'enfant, selon son âge, intègre la section et côtoie ainsi de façon plus directe les autres enfants. La professionnelle reste auprès des parents qui sont invités à s'asseoir dans le lieu de vie.

Le travail de la professionnelle à ce moment là est un travail d'observation du comportement de l'enfant au sein de la collectivité et de l'attitude des parents tout en prenant en compte les informations recueillies auprès de la famille. Les parents voient ainsi comment les professionnelles travaillent avec leurs enfants.

En tant que professionnelles de la petite enfance, nous sommes amenées parfois à expliquer nos valeurs éducatives. Les parents, présents au sein du lieu de vie des enfants, découvrent les règles de vie et le déroulement d'une demi-journée au multi accueil.

Pendant ces temps d'adaptation, les parents sont invités à participer à un temps de soin de l'enfant comme le change ou à un temps de repas. Pour les enfants âgés de moins de douze mois, le change est un moment privilégié entre l'enfant et son parent. La salle de bains est un lieu à part où la professionnelle doit créer des échanges privilégiés avec l'enfant. Il est donc important que l'enfant puisse être changé par l'un de ses deux parents dans cette salle de bains. Elle est présente, mais en retrait, et peut ainsi observer les gestes du parent. L'enfant s'en sent plus sécurisé.

Puis, lorsque la professionnelle, après analyse de la relation enfant- parents au sein de la structure, propose des temps de séparation en vue d'une adaptation progressive de l'enfant sans ses parents, elle invite alors à des séparations de dix minutes, vingt minutes et ainsi de suite jusqu'à un temps plus long.

La professionnelle référente demande aux parents qu'ils restent joignables pendant ces premières séparations, les prévenant qu'elle n'hésitera pas à appeler si elle le juge nécessaire (pleurs, manifestations d'angoisse).

Les temps d'adaptation ne sont pas définis. Cependant il est important de rappeler le cadre de ces périodes d'adaptation aux parents afin qu'elles s'intègrent au rythme de la collectivité :

- Les différentes étapes d'une période d'adaptation sont annoncées,
- La durée des temps de séparation doit être respectée par les parents,
- Une des valeurs de l'adaptation est que l'enfant se sente en sécurité au sein de la structure ; c'est pourquoi il est demandé systématiquement aux parents de prévenir leur enfant au moment de leur départ afin que l'enfant visualise le départ de ses parents.
- Une feuille de rythme est proposée aux parents des bébés pour noter les temps de sommeil, les repas. Elle fait le lien entre la maison et la structure. (voir en annexe).

Les enfants sont accueillis sur trois sections d'âge selon le choix de l'équipe en place.

- la section des bébés : de 2 mois1/2 à 12/15 mois
- la section des moyens : de 12/15 mois à 2 ans
- la section des grands de 2 à 3 ans

Le système de référence :

L'équipe, qui encadre les enfants, travaille avec le système de référence afin de favoriser la sécurité psychique des enfants et de tisser la confiance avec les parents ;

Chaque enfant et sa famille bénéficie d'une professionnelle référente. C'est cette personne qui assurera les rencontres avec le parent durant la période d'adaptation. Elle sera porteuse de l'histoire de l'enfant et favorisera les temps d'écoute et de dialogue avec chaque parent ce qui permettra des échanges apaisants, rassurants, valorisants et surtout déculpabilisants.

Ce choix de travail vise surtout la sécurité affective de l'enfant. Il a à l'intérieur de la structure une personne avec laquelle le lien d'attachement pourra se développer comme le préconise de nombreux psychologues.

Myriam David écrivait : *« ...pour supporter l'absence de la mère, le bébé a besoin de s'appuyer sur une relation qui soit fiable. Il ne supporte pas de passer entre plusieurs mains car il a besoin de connaître la personne qui l'approche, le touche, le soigne et de différencier cette personne de sa mère. Or, il ne peut le faire que si cette personne s'occupe régulièrement de lui et que la passation avec la mère se passe dans des conditions satisfaisantes... »*

La référente « pense » l'enfant, le soutient et l'observe afin d'adapter ses propositions au niveau de l'enfant. Elle est en mesure grâce à ses observations de répondre aux besoins individuels de l'enfant (tous les enfants d'un même âge n'ont pas le même rythme de développement). Elle donne des repères à l'enfant par la régularité des soins

La référente est aussi la personne qui passe le relais aux autres membres de l'équipe et qui recueille tous les dires des parents ; de ce fait elle connaît l'histoire singulière de cet enfant là.

Si elle est présente au moment de l'arrivée ou du départ, elle est chargée des transmissions

Lors des absences de la référente une personne relais est désignée mais l'enfant l'aura auparavant identifiée car elle aura passé des temps avec lui dans la section.

Ce système qui privilégie la réponse aux besoins et à la sécurité psychique de l'enfant nécessite un encadrement conséquent mais il privilégie la qualité d'accueil, la prise en compte de l'individualité de l'enfant et le respect des parents qui confient ce qu'ils ont de plus chers

L'autonomie

Acquérir de l'autonomie fait certes partie intégrante de l'éducation. C'est la raison pour laquelle, on ne doit jamais forcer un enfant à faire quelque chose.

Au Multi accueil « L'îlot bambins », nous jouons essentiellement sur les envies de l'enfant. Pour cela, il faut l'avoir observé auparavant. Voir où il en est et construire un projet qui va évoluer en même temps que l'enfant.

L'équipe est là pour valoriser chaque étape et chaque progrès. C'est à l'enfant de prendre conscience des nouvelles choses qu'il peut faire seul. « *Tu peux le faire* », « *Tu es capable* »

En le valorisant, en lui faisant confiance, il va prendre conscience de ses capacités et peu à peu construire son estime de lui-même.

Les plus jeunes voient les plus grands aller poser leur manteau, enlever leurs chaussures ; ainsi, par l'exemple, ils le feront d'eux-mêmes lorsqu'ils s'en sentiront prêts d'abord par mimétisme ensuite par intégration du rituel.

La socialisation

La socialisation c'est bien connaître l'autre pour savoir comment se comporter et communiquer avec lui.

Au multi accueil, l'enfant qui construit sa socialisation apprend des lois et des règles. C'est parce qu'il est entendu dans ses désirs (même si on n'y accède pas toujours), qu'il est respecté dans ses besoins, que l'enfant développe ses capacités d'écoute et de respect des désirs de l'autre. L'adulte doit être attentif à l'expression des besoins de l'enfant, de ses goûts, de sa volonté. Il s'agit pour les professionnelles d'accompagner l'enfant dans ce travail de différenciation, de conscience de lui-même et de construction de son identité.

C'est un aspect essentiel de l'éducation des enfants et donc du travail des professionnelles. La socialisation, si elle est bien faite, aide à l'intégration du futur adulte que deviendra cet enfant.

Petit, l'enfant va jouer avec les autres et prendre ainsi conscience de la différence : on se prend les jouets, on les veut pour soi, on se les dispute ou on se les donne. Le jouet est un moyen d'échange qui aide l'enfant à se situer par rapport aux autres.

C'est durant les moments de jeux libres que la personnalité de chacun se détermine et se construit. Ils apprennent à vivre le succès, l'échec de leurs négociations ; à négocier des relations dans un environnement social qui n'est plus réduit au cocon familial.

C'est aussi dans les jeux que l'enfant peut libérer un certain nombre de ses états d'âme, de ses préoccupations, de son agressivité, de ses sentiments, etc. C'est pourquoi l'équipe est présente et entoure l'enfant d'un regard « contenant ». L'enfant est « à côté » de l'adulte sans qu'il y ait obligatoirement interrelation directe. La relation ne se fait que si l'enfant le demande. Ainsi, il appréhende une relative distanciation nécessaire à son développement psychologique.

L'adulte permet à l'enfant de développer sa créativité, son imaginaire, de mettre en scène « son je ». L'adulte n'est pas là que pour proposer le matériel, verbaliser les actions ; il est observateur attentif et laisse l'initiative à l'enfant. Il peut proposer ou encourager parfois mais sans intrusion et toujours de façon respectueuse.

Lors de conflits entre enfants l'adulte est présent pour médiatiser, pour mettre des mots sur ce qui pose problème et encourage les enfants à utiliser la parole plutôt que les coups ou les morsures. L'adulte détourne l'agressivité de l'enfant sur un objet (exemple :poupée).

La professionnelle expliquera au parent que c'est quelquefois un mode d'expression pour les enfants qui n'ont pas accès au langage.

L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Le multi accueil, accorde une grande importance à l'accueil de l'enfant porteur de handicap. Il a une place, sa place singulière, au même titre que tout enfant, quelle que soit sa dépendance.

L'accueil

Comme ses pairs bien portants, l'enfant handicapé a besoin, pour se construire, d'être en sécurité, de même qu'il a besoin de savoir à qui et à quoi il peut faire confiance. C'est pourquoi notre équipe de professionnelles s'attache à faire un sort à toutes représentations imaginaires concernant le handicap. Évidemment, il ne s'agit pas de le nier mais de l'accepter avec toute sa singularité. C'est tout l'objet du travail d'analyse de la pratique qui sera effectué mensuellement avec une psychologue clinicienne.

Pour l'équipe, le travail se traduit sur le mode de l'individualisation. Chaque enfant, quelles que soient les caractéristiques de son handicap, est accompagné comme un autre enfant.

L'important au jour le jour est de nous adapter à l'enfant et à sa famille. Cela signifie aussi que la professionnelle référente est amenée à porter son regard sur l'enfant et non sur ce qui le qualifie dans sa différence.

Le travail va notamment consister à verbaliser les émotions, les ressentis ou expressions du visage. En considérant ainsi les manifestations de chacun, nous les incitons à s'intéresser aux autres.

Les professionnelles ont à agir pour le développement de l'enfant toujours au plus près de ses possibilités mais aussi en pleine conscience de ses difficultés, encore une fois comme avec tout jeune enfant.

La famille

La place accordée aux parents est également importante puisqu'il convient de lier ce qui se déroule autour de l'enfant dans son milieu familial avec ce qu'il vit au quotidien dans la structure. L'enfant et ses parents seront reçus par le médecin de crèche et la Directrice afin d'élaborer un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) cohérent.

Bien sûr, là encore, il est essentiel que les familles soient intégrées au projet. Les parents d'enfants handicapés ont besoin d'un lieu d'accueil ordinaire où chacun a sa place. Par ce biais, ils redeviennent tout simplement des parents comme les autres.

🗨 Nous croyons que faciliter cette mixité dès le plus jeune âge peut éviter de reproduire, à l'âge adulte, des comportements discriminatoires. Cette différence qui fait peur parce qu'on craint toujours ce que l'on ne connaît pas. Nous avons constaté dans notre pratique que les enfants s'adaptent au handicap de l'autre et montrent ainsi la voie aux adultes.

LES SECTIONS

Elles sont au nombre de trois :

- une section bébés
- une section moyens
- une section grands

La section des bébés :

Les locaux : La section se trouve à l'extrémité du bâtiment pour ne pas gêner le repos des bébés dans la journée.

L'encadrement

Les normes étant d'une professionnelle pour cinq enfants sur cette section, nous pouvons envisager deux professionnelles en permanence.

Le rythme

Le rythme de l'enfant est à respecter puisque c'est sur cette section que l'enfant va s'habituer petit à petit à la séparation d'avec son univers familial aussi il convient de respecter le rythme de chacun et non celui de la collectivité.

Les biberons seront donnés en fonction des rythmes de chacun.

Le sommeil pourra se faire à n'importe quel moment de la journée et il sera facilité par le système en section.

Le bébé aura dans la structure un lit qui lui sera propre tout au long de son accueil pour favoriser la mise en place de repères indispensables à sa sécurité psychique.

Le développement de l'enfant

C'est la pleine période du développement sensoriel et moteur, et c'est aussi durant cette première année que le bébé passe de la manipulation à l'exploration pour aboutir à l'expérimentation.

Vers 8 mois il manifeste déjà une intention dans ses actions.

Pour mieux comprendre son environnement il va utiliser la répétition et la variation.

C'est aux professionnels de créer l'environnement favorable à toutes ses expériences. Aussi des tapis seront placés au sol pour permettre la mise au sol allongé du bébé. Nous ne mettrons pas l'enfant dans une position qu'il n'aura pas acquis de lui même. C'est à lui par une motricité libre et non contenue (pas de chaussure, pas de transat ou de trotteur) de découvrir ses capacités motrices et de progresser dans ce sens.

L'adulte est là pour accompagner l'enfant d'un regard bienveillant, l'encourager dans ses tentatives et l'aider à grandir.

Le professionnel mettra à la disposition du bébé des jouets qui lui permettront de secouer (relation de cause à effet), de taper (hochet, maracas, etc...)

Ces jouets lui permettent, également, d'expérimenter le dur, le mou, le lisse, le rugueux, le chaud, le froid,

...

Entre le bébé qui arrive à 2mois1/2 et le toujours bébé de 10 mois il y a une différence importante dans les acquisitions aussi les professionnels auront à charge de faire évoluer l'environnement et le matériel mis à la disposition de l'enfant en fonction de ses nouvelles capacités. (blocs de mousse pour grimper par exemple)

Le bébé dans un environnement approprié, sécurisant, utilise ses ressources propres et ainsi, se développe à son rythme en harmonie et sans contrainte.

La section des moyens :

- L'ENCADREMENT :

Les normes étant d'une professionnelle pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 pour 8 qui marchent, nous pouvons envisager 2 professionnelles en permanence.

- LE RYTHME :

Le respect du rythme des enfants est très important dans cette section également.

L'équipe éducative observe l'enfant afin de repérer ses besoins et d'y répondre. Le sommeil pourra se faire à n'importe quel moment de la journée. L'enfant aura son lit propre tout au long de son accueil.

L'heure du repas de l'enfant sera en fonction de ses besoins.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT :

L'enfant est dépendant sur le plan affectif. En même temps il prend conscience de ce qu'il peut faire du fait d'une acquisition motrice plus grande. Il comprend mieux ce qui se passe autour de lui. Il arrive maintenant à comprendre la conséquence de certains de ses actes tout comme il comprend de plus en plus le langage. Il recherche à faire seul et ses besoins d'autonomie sont grands. C'est l'âge aussi où l'adulte est obligé de lui poser des interdits. En même temps l'enfant de cet âge cherche le contact avec l'adulte. Il a besoin d'être pris dans les bras, cajolé, mais à sa demande.

Il a à la fois besoin d'autonomie et il recherche en même temps les bras de l'adulte.

C'est encore le désir de motricité qui est le plus grand à cet âge. Nous avons installé une structure à grimper dans la salle d'éveil pour que l'enfant puisse s'exercer au maximum. C'est aussi durant cette période que l'enfant aime posséder, attirer à lui, ce qui fait l'objet de conflits avec les autres enfants. Nous proposons à ces enfants des jeux de construction car c'est à cet âge qu'il expérimente l'ajustement. Il construit, déconstruit, empile, jette inlassablement; il veut comprendre comment ça bouge, pourquoi ça fait du bruit, pourquoi ce qui était entier est maintenant « en morceaux ».

C'est aussi l'âge où l'enfant éprouve des frustrations et il manifeste alors des colères, de l'opposition. Pour aider l'enfant, le rythme de vie, les rituels, les règles communes sont de mise afin qu'il puisse appréhender les situations. A cet âge, nous proposons aux enfants des activités mais en aucun cas nous ne l'obligeons à y participer. Nous souhaitons que l'enfant entre dans l'activité avec plaisir et il ne peut le faire que si c'est lui qui choisit d'y participer. Notre objectif est de lui faire connaître de nouvelles expériences.

Nous proposons régulièrement aux enfants :

- des jeux d'eau qui ont lieu dans la salle réservée à cet effet,
- de l'éveil musical,
- de la manipulation de différentes matières,
- découverte du livre (ces activités sont expliquées plus en détail dans la partie « section des grands »).

La section des grands :

- L'ENCADREMENT :

Les normes étant d'une professionnelle pour 8 enfants sur cette section, nous pouvons envisager deux professionnelles en permanence.

- L'EVEIL DE L'ENFANT

Le multi accueil est un lieu privilégié pour favoriser l'éveil de l'enfant. L'équipe éducative grâce à l'observation des enfants travaille à l'individualisation au sein du collectif. Elle propose aux enfants des jeux et des activités variées et adaptées à leur âge et à leur rythme. Elle aménage le temps et l'espace de jeux des enfants. Au cours de la journée, l'enfant a besoin de « temps jeu », c'est à dire d'activités structurées mais aussi de « temps libres » où il pourra donner libre cours à son imagination, à sa créativité et apprendre des règles de vie collective.

L'équipe éducative propose aussi des temps calmes, ces temps sont nécessaires à certains moments de la journée, en particulier:

- après une activité au cours de laquelle l'enfant s'est dépensé,
- avant le repas.

L'enfant se construit sur des rythmes et des rites aussi l'équipe veille à alterner et à anticiper les différents moments de la journée.

a) Les jeux

Le jeu est un moyen d'expression privilégié qui permet à l'enfant de construire sa personnalité. Il favorise son épanouissement. La salle d'éveil est aménagée en plusieurs coins de jeux:

- un coin garage, ferme,
- un coin jeux d'imitation (dînette, poupées...),
- un coin jeux de construction (duplos, clipos),
- un coin livres, musique...

L'équipe est disponible et attentive durant les temps de jeux libres pour répondre aux sollicitations des enfants. C'est également pendant ce temps privilégié que l'enfant va faire l'expérience du vivre ensemble et aura à se confronter à ses pairs.

b) Les activités proposées

Chaque jour, à différents moments, l'éducatrice de jeunes enfants propose des activités aux enfants. Ils peuvent y participer s'ils le souhaitent. Ils ont bien sûr la possibilité de rester jouer librement dans la salle d'éveil s'ils le désirent. Les activités se déroulent le plus souvent en petits groupes de 6-7 enfants. Elles varient tout au long de la semaine et se déroulent dans la salle d'activités prévue à cet effet.

Chaque membre du personnel sera en mesure de proposer des activités en fonction du thème choisi.

Les activités de manipulation

La manipulation engendre le plaisir du toucher, le plaisir de découvrir et de créer. Elle permet la découverte de matériaux divers et développe la créativité des enfants. Dans la salle d'activités manuelles, nous disposons d'une table de manipulation, très pratique pour cette activité. Différentes matières sont proposées:

- pâte à sel,
- pâte à modeler,
- terre glaise,
- sable,
- farine...

L'activité pâtisserie

Les enfants participent à des ateliers pâtisserie et préparent des gâteaux qui sont ensuite partagés avec ses pairs.

Le dessin et la peinture

Ce sont des activités d'expression très importantes pour les enfants. Elles permettent de laisser libre cours à leur imagination et d'exprimer de manière inconsciente leurs émotions. L'activité peinture est proposée à l'enfant dans le but de découverte et non d'apprentissage. L'enfant peut peindre dans différentes positions:

- au chevalet,
- sur une table,
- à même le sol.

Nous lui proposons des outils variés:

- grosses brosses,
- pinceaux,
- éponges,
- tacti doigts,
- rouleaux.

L'enfant peint différents supports :

- feuilles de différentes tailles,
- objets fabriqués en pâte à sel,
- verres,
- éléments récoltés dans la nature...

Le collage et le découpage:

Nous proposons des activités de :

- collage,
- gommettes,
- découpage...

Elles permettent à l'enfant de développer son habilité manuelle. Nous lui faisons coller différents matériaux:

- mosaïque de couleurs,
- éléments de la nature,
- pompons...

L'enfant peut réaliser de petits tableaux ou décorer des objets.

L'éveil musical:

Participer à l'éveil musical de l'enfant, c'est l'aider à développer sa sensibilité auditive et lui donner goût à la musique.

Nous lui proposons différents instruments:

- maracas,
- xylophones...

Nous lui chantons de petites comptines, (travail sur la mémorisation des gestes) et lui faisons écouter des disques.

La découverte des livres :

« Aimer lire » est un goût qui se développe dès le plus jeune âge. Les histoires que nous racontons à l'enfant, les images qu'il regarde, suscitent son intérêt pour les livres bien avant qu'il ne sache lire. Ce temps privilégié autour de l'objet « livre » permet à l'enfant d'entrer plus facilement dans le monde de l'écrit. Un coin lecture est installé dans la salle d'éveil, en libre accès. Nous apprenons à l'enfant à respecter le livre (à ne pas le déchirer, à ne pas le laisser traîner par terre).

Les activités motricités:

Elles permettent aux enfants de découvrir leurs corps et sont indispensables à leur bon développement, en favorisant leur équilibre physique et psychique.

Quand l'enfant maîtrise bien son corps, il se sent mieux dans sa peau et a de meilleures relations avec les autres. Une salle est aménagée spécialement pour cette activité afin que l'enfant puisse: sauter, rouler, courir, grimper, ramper, se baisser... Une structure à grimper est installée.

Les enfants disposent également de :

- porteurs, vélos,
- cerceaux,
- ballons de différentes tailles,
- coussins,
- parcours de motricité,
- planche à équilibre,
- tunnels...

Les jeux d'eau et la piscine :

L'activité jeux d'eau plaît beaucoup aux enfants. Elle leur offre des sensations corporelles diverses. Elle est source de plaisir, de détente et de bien-être. Une salle est aménagée spécialement pour cette activité. Nous remplissons des bacs d'eau chaude ou des piscines. Les enfants disposent de jeux de transvasement.

Le niveau d'eau n'est jamais supérieur à 20 cm et la surveillance est maximale.

Les sorties:

Nous organisons des sorties, tout au long de l'année, elles permettent à l'enfant de découvrir le monde extérieur.

Elles lui procurent beaucoup de plaisir (sorties à la piscine, promenades à pieds...).

Chaque semaine, l'équipe propose aux enfants:

- plusieurs activités motrices,
- une ou plusieurs manipulations,
- de la peinture, des dessins,
- des jeux éducatifs,
- des histoires, des chansons,
- une sortie, si possible.

La structure a acheté différents ouvrages d'activités manuelles pour les très jeunes enfants. Le personnel peut y puiser de nombreuses idées.

L'équipe a choisi de travailler par thème, en fonction des saisons et des différentes fêtes:

- automne,
- Noël,
- carnaval,
- pâques,
- printemps.

Les dessins des enfants sont accrochés dans la salle d'éveil, ce qui permet de les valoriser.

TRAVAIL DE PARTENARIAT

Le Multi accueil est un lieu ouvert, et toute collaboration avec des partenaires extérieurs qu'ils soient institutionnels ou locaux est à privilégier car elle permet des échanges sur les options psychopédagogiques de chacun. Le travail de coopération est indispensable et permet de mieux connaître les projets propres à chacun et ainsi d'orienter éventuellement les familles.

Partenariat institutionnels :

Voir le règlement de fonctionnement

Partenariat locaux :

- Avec la médiathèque : Les enfants pourront emprunter des livres à la médiathèque et aussi participer à des évènements en lien avec l'accès au culturel. (spectacle jeune public, expositions...). Le livre est un outil indispensable au développement du jeune enfant, il fait lien avec l'autre, il permet les questions, il transforme et il ouvre des portes. Surtout c'est lui qui fait le lien entre l'oral (histoire racontée) et l'écrit et va par ce biais faciliter l'apprentissage de la lecture et du graphisme.

- Avec le service des sports : La ville de Tonnerre possède des infrastructures intéressantes de part leur proximité pour les jeunes enfants que nous accueillons.

○ la piscine municipale. L'eau est porteuse pour l'enfant c'est un élément qu'il connaît depuis sa vie intra utérine.

○ Le gymnase où un éducateur sportif homme (nos structures ont peu d'occasion de travailler avec des représentants de la gente masculine) met en place des parcours adaptés et dans un espace grandiose que les enfants ne trouvent pas dans les locaux du multi accueil.

EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Ce projet n'est pas un simple document administratif, mais un écrit qui doit vivre dans la collectivité. Tout projet éducatif est appelé à évoluer mais celui-ci plus qu'un autre puisqu'il a été écrit avant l'installation des deux équipes dans un nouvel espace. Une période de pratique conjointe est nécessaire pour analyser les écarts prévisibles entre la réflexion préalable et les actions effectives. Ce projet est donc un document en mouvement qui devra être réajusté grâce aux nouvelles connaissances de terrain acquises.

Exemples de questions à poser pour évaluer nos actions :

- Arrivons-nous à réaliser ce qui était prévu ?
- Avons-nous appris de nouvelles choses à noter dans le projet éducatif ?
- Que conservons-nous de notre projet ?
- Continuons-nous ou changeons-nous notre orientation ?

ANNEXES

Fiche de rythme hebdomadaire

Nom..... Prénom.....
 Période.....

Jours \ Heures	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Lundi											
Mardi											
Mercredi											
Jeudi											
Vendredi											
Samedi											
Dimanche											

Jours \ Heures	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Lundi											
Mardi											
Mercredi											
Jeudi											
Vendredi											
Samedi											
Dimanche											

Arrivée et départ :

Sommeil :

Repas :

Selle :

FICHE DE RYTHME

FICHE DE POSTE à compter du 26/08/2013

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste Temps de travail Jours et heures de travail	Infirmière possédant le Diplôme d'Etat d'infirmière 16h hebdomadaires A déterminer
IDENTITÉ DE L'AGENT	
Nom Prénom Date et lieu de naissance Grade Régime	
PRESENTATION DU SERVICE	
Missions et objectifs	Pôle « petite enfance » - rue Abel Minard 89700 TONNERRE Multi accueil 40 places
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	Responsable hiérarchique et au titre des missions : Directrice - Educatrice de Jeunes enfants
Missions	
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagne l'enfant et sa famille au quotidien au sein d'une équipe pluridisciplinaire en utilisant ses compétences spécifiques; - Est responsable des dimensions sanitaires de l'établissement et de sa coordination; - Assure le suivi des dossiers médicaux et prépare les consultations du médecin de la structure; - Elle seconde le médecin lors de ses visites. - Elle élabore les protocoles médicaux en lien avec le médecin et la directrice; - Elle élabore les menus avec la cuisinière ; - Elle gère les stocks de médicaments et le matériel concernant son domaine de référence ; - Elle assure la continuité de direction ; - Elle travaille auprès des enfants dans une section ; - Tutrice de stagiaires ;

FICHE DE POSTE à compter du 26/08/2013

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste Temps de travail Jours et heures de travail	Directrice du pôle « l'îlot bambins » 35h hebdomadaires A déterminer
IDENTITÉ DE L'AGENT	
Nom Prénom Date et lieu de naissance Grade Régime	HENKOUS Noëlle Educatrice chef de jeunes enfants Agent titulaire CNRACL
PRESENTATION DU SERVICE	
Missions et objectifs	Pôle « petite enfance » - 2 rue Abel Minard 89700 TONNERRE Multi accueil 40 places
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	Responsable hiérarchique et au titre des missions : Directeur Général des Services
Missions	
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la définition et mise en œuvre du projet d'établissement - Assistance et conseil technique auprès des élus - Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles ou substituts parentaux, - Management du service la gestion du personnel (absence, horaires...) - l'organisation administrative, financière. - la coordination interne/externe, - Développement et animation des partenariats avec les institutions extérieures. - Elle est, par ailleurs, garante du projet éducatif. - Elle gère les stocks qu'ils soient alimentaires ou autres. - Lors d'absence, la continuité d'encadrement est assurée par la directrice adjointe si celle-ci est présente ou l'éducatrice de jeunes enfants. - Participe à la commission d'attribution des places - Veille juridique, sanitaire et sociale, - Organisation et animation d'activités pour les enfants

FICHE DE POSTE à compter du 26/08/2013

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste Temps de travail Jours et heures de travail	Assistante petite enfance à « l'îlot bambins » A déterminer
IDENTITÉ DE L'AGENT	
Nom Prénom Date et lieu de naissance Grade Régime	
PRESENTATION DU SERVICE	
Missions et objectifs	Pôle « petite enfance » - rue Abel Minard 89700 TONNERRE Multi accueil 40 places
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	Responsable hiérarchique et au titre des missions : Directrice du Pôle
Missions	
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des enfants et des familles - Veille à la sécurité affective, physique et psychique des enfants accueillis - Met en place des activités d'éveil en lien avec la directrice-adjointe ; - Accompagne les enfants tout au long de leur accueil - Participe aux réunions d'équipe - Participe aux fêtes, ou autre activité en lien avec le développement de la notoriété du pôle petite enfance ; - Entretien des jouets et assure l'hygiène de la section chaque fois que nécessaire (exemple : après le repas) ; - L'une d'elle remplace la cuisinière lors d'absence de cette dernière ;

FICHE DE POSTE à compter du 26/08/2013

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste Temps de travail Jours et heures de travail	Auxiliaire puériculture - pôle « l'îlot bambins » 35h hebdomadaires A déterminer
IDENTITÉ DE L'AGENT	
Nom Prénom Date et lieu de naissance Grade Régime	
PRESENTATION DU SERVICE	
Missions et objectifs	Pôle « petite enfance » - rue Abel Minard 89700 TONNERRE Multi accueil 40 places
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	Responsable hiérarchique et au titre des missions : Directrice du pôle
Missions	
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - Elles organisent et effectuent l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet global. - Elles sont référentes d'un groupe d'enfants d'une tranche d'âge précise. Elles sont en contact permanent avec les enfants et en relation quotidienne avec les parents. Elles assurent les soins d'hygiène, les repas et mettent en place des activités adaptées à la tranche d'âge. <ul style="list-style-type: none"> - Elles élaborent des activités festives et participent à des animations visant à faire connaître le Multi accueil ou à accueillir les parents sous une forme plus conviviale. - Elles peuvent être amenées à assurer le suivi de stagiaires en tant que tuteurs de stage. -

FICHE DE POSTE à compter du 26/08/2013

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste Temps de travail Jours et heures de travail	Directrice-adjointe/éducatrice de jeunes enfants 23H hebdomadaire A déterminer
IDENTITÉ DE L'AGENT	
Nom Prénom Date et lieu de naissance Grade Régime	Sylvie Morizot
PRESENTATION DU SERVICE	
Missions et objectifs	Pôle « petite enfance » - rue Abel Minard 89700 TONNERRE Multi accueil 40 places
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	Responsable hiérarchique et au titre des missions : Directrice du pôle
Missions	
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - Seconde la directrice au niveau de la responsabilité et en ce qui concerne les tâches administratives - Assure la continuité de direction en premier lieu - N'est pas référente d'un enfant au sein d'une section - Propose des activités éducatives qui répondent aux différentes étapes de développement de l'enfant qu'elle aura préalablement observé - Organise l'accueil des stagiaires qu'elle encadre et pour lesquels elle choisit le tuteur au sein de l'équipe. - Participe au conseil des parents - Peut être amenée à participer à la commission d'attribution des places - <u>Avec la directrice</u> <ul style="list-style-type: none"> - est garante de la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles - rédige les différents protocoles et évalue leur mise en pratique <ul style="list-style-type: none"> - mène une réflexion sur l'organisation de la journée, sur l'aménagement de l'espace afin d'optimiser le bien être de l'enfant. - Organise les activités festives et les sorties avec l'équipe qui encadre les enfants
	-

FICHE DE POSTE à compter du 26/08/2013

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste Temps de travail Jours et heures de travail	Agent d'entretien 35H
IDENTITÉ DE L'AGENT	
Nom Prénom Date et lieu de naissance Grade Régime	Isabelle Delinotte
PRESENTATION DU SERVICE	
Missions et objectifs	Pôle « petite enfance » - 2 rue du professeur Abel Minard 89700 TONNERRE Multi accueil 40 places
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	Responsable hiérarchique et au titre des missions : Directrice du pôle
Missions	
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - laver les surfaces horizontales - enlever la poussière - enlever les toiles d'araignée - laver les surfaces verticales - laver les vitres - nettoyer et désinfecter les lavabos et les sanitaires - nettoyer et désinfecter le matériel de nettoyage - vider et nettoyer les poubelles et les mettre dans les containers prévus - balayer la cour et ramasser les feuilles ou autres objets - nettoyer les tables et chaises

FICHE DE POSTE à compter du 26/08/2013

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste Temps de travail Jours et heures de travail	Cuisinière-Lingère 30H
IDENTITÉ DE L'AGENT	
Nom Prénom Date et lieu de naissance Grade Régime	CORNAT Sonia
PRESENTATION DU SERVICE	
Missions et objectifs	Pôle « petite enfance » - rue Abel Minard 89700 TONNERRE Multi accueil 40 places
Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service	Responsable hiérarchique et au titre des missions : Directrice
Missions	
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage du menu tous les lundis - Préparation des menus en collaboration avec l'infirmière - En arrivant, se mettre en tenue de travail et procéder à un lavage des mains efficace - Préparation du repas et du goûter - Mixer le repas des bébés - Tout doit être prêt pour 11H15 - Servir le repas des bébés dans les bols à micro ondes pour qu'ils puissent être réchauffés. - Stockage des repas témoins selon protocole - Tenue du cahier des codes barre des aliments utilisés - Vaisselle - Nettoyage et désinfection des locaux de la cuisine en suivant le protocole du médecin. - Noter chaque jour la température du réfrigérateur et du congélateur et des aliments servis aux enfants. - Noter dans un cahier l'état et la température des aliments livrés - Noter dans un cahier prévu tout le ménage effectué
-	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre la machine à laver et le sèche linge en route et ranger le linge dans la buanderie - Aider à la préparation des fêtes et y participer